

## SOINS DE SANTÉ PRIMAIRES

L'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick estime que les infirmières jouent un rôle clé en collaborant avec d'autres intervenants pour mettre sur pied et maintenir un système de prestation de soins de santé primaires et, ainsi, en participant aux efforts pour que les bienfaits des soins de santé primaires deviennent une réalité pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Il ne faut pas confondre soins de santé primaires et soins infirmiers intégraux ou de première ligne, même si ces termes sont souvent utilisés, à tort, de façon interchangeable. À l'heure actuelle, les **soins infirmiers intégraux** désignent un système de prestation de soins infirmiers, surtout en établissement, au sein duquel l'infirmière est chargée de planifier et d'assurer des soins complets jour et nuit pour chaque client (Stockert et Smadu, 2006, pp. 151-152). Les **soins de première ligne** sont considérés comme des soins centrés sur la maladie comprenant diagnostic médical, traitement et suivi (OMS, 1985, p. 1).

En revanche, les **soins de santé primaires** sont « des soins de santé essentiels universellement accessibles à tous les individus et à toutes les familles de la communauté par des moyens qui leur sont acceptables, avec leur pleine participation et à un coût abordable pour la communauté et le pays » (OMS, 1978; OMS, 2003). Les soins de santé primaires ne peuvent être fractionnés en composants distincts, mais doivent être considérés comme un processus entier et dynamique (Santé Canada, 2006).

Ce processus intègre cinq principes clés des soins de santé primaires :

1. Les soins de santé essentiels comprennent cinq aspects : la promotion de la santé, la prévention de la maladie, les soins de rétablissement, les soins de réadaptation et les soins de soutien.
2. Les soins de santé sont accessibles à tous sur tous les plans, que ce soit la situation financière, la culture, l'accessibilité ou l'emplacement géographique.
3. Il est nécessaire que la personne, la famille et la collectivité participent pleinement à la détermination des besoins, à la collecte et à l'analyse des données et à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation des soins et des services de santé offerts.

(1)

---

É N O N C É

---

4. Il faut employer des méthodes et des technologies appropriées qui sont acceptables pour les clients : les procédés, les techniques et les équipements doivent être scientifiquement valables, adaptés aux besoins locaux et acceptables pour les clients et les dispensateurs, tout en tenant compte des ressources disponibles.

5. Les soins de santé constituent un élément de la santé globale; d'autres éléments et déterminants de la santé, comme l'éducation, le logement, l'alimentation et les contextes économique, social et politique, sont tous essentiels pour le maintien de la santé et du bien-être.

Les infirmières forment la principale catégorie de personnel de la santé à s'occuper de la prestation des soins de santé primaires à tous les niveaux et du maintien de liens entre les personnes, les familles, les collectivités et le reste du système des soins de santé. En travaillant avec d'autres membres de l'équipe de soins de santé et d'autres disciplines ou de leur propre chef, les infirmières explorent des moyens nouveaux et plus efficaces d'accroître le bien-être et d'améliorer la santé, tout en prévenant la maladie et l'invalidité. Les infirmières contribuent à améliorer l'équité et l'accès aux soins de santé en apportant une valeur ajoutée qualitative aux résultats des soins (CII, 2000; AIC, 2005).

Mai 1993  
Examiné en février 1996  
Révisé en mai 2002  
Révisé en février 2008

**Références**

Association des infirmières et infirmiers du Canada (2005). Document d'information de l'AIC - Les soins de santé primaires et les soins infirmiers : Résumé des enjeux. Ottawa : Auteur. Extrait de [http://www.cna.nurses.ca/CNA/documents/pdf/publications/BG7\\_Primary\\_Health\\_Care\\_f.pdf](http://www.cna.nurses.ca/CNA/documents/pdf/publications/BG7_Primary_Health_Care_f.pdf), 2007 juillet 16.

Conseil international des infirmières. *Prise de position : Les infirmières et les soins de santé primaires*. Le conseil, Genève (Suisse), 2000. Extrait de <http://www.icn.ch/psprimarycaref.htm> le 13 juillet 2007

(2)

---

É N O N C É

---

Organisation mondiale de la Santé. Conférence internationale sur les soins de santé primaires, Alma Ata, OMS, 1978. *Chronique OMS*, 32, 409-430, 1978.

Organisation mondiale de la santé. *Les soins de santé primaires dans les pays développés*. L'organisation, Copenhague, 1985.

Santé Canada. À propos des soins de santé primaires. Le ministère, 2006. Extrait de [http://www.hc-sc.gc.ca/hcs-sss/prim/about-aposos/index\\_f.html](http://www.hc-sc.gc.ca/hcs-sss/prim/about-aposos/index_f.html) le 13 juillet 2007.

Stockert, P. A. et Smadu, M.. Client care: Leadership, delegation and quality management. In Potter, P. A., Perry, A. G., Ross-Kerr, J. C. & Wood, M. J. (éditeurs), *Canadian Fundamentals of Nursing* (3<sup>e</sup> éd., pp. 149-165). Toronto, Elsevier Canada, 2006.

Organisation mondiale de la santé. « Health Systems : Principled integrated care ». Dans *The World health report 2003: Shaping the future* (pp. 105-131). L'organisation, Genève Suisse), 2003. (Extrait de <http://whqlibdoc.who.int/whr/2003/9241562439.pdf> , 2007 juillet 13.

(3)